



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

La pédopsychiatrie, un service public détruit en Vaucluse

Question écrite n° 2294

Texte de la question

M. Raphaël Arnault alerte Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les fermetures de centres médicaux psychologiques pour enfants et adolescents en Vaucluse. Lors du discours de politique générale de M. Michel Barnier, celui-ci a dit vouloir faire de la santé mentale la grande cause de son mandat. Il est grand temps d'agir en conséquence en mettant l'accent notamment sur la psychiatrie de secteur. Depuis le 11 octobre 2024, dans le Vaucluse et le nord des Bouches-du-Rhône, la moitié des centres médico-psychologiques pour enfants et adolescents ont fermé leurs portes par manque de médecins. Les CMPEA de Châteaurenard, de l'Isle-sur-la-Sorgue et de Vaison-la-Romaine, ainsi que l'hôpital de jour de Piolenc ont fermé leurs portes. Ce sont 700 jeunes déjà accompagnés (sans compter les nouveaux patients) qui se retrouvent soit réorientés sur des CMP existants déjà surchargés et beaucoup plus loin de chez eux, soit plus pris en charge du tout. Le maillage territorial assuré par les CMPEA est primordial pour des petites communes dans lesquelles ils sont le seul moyen pour les familles souvent modestes, d'avoir accès à des psychiatres, des psychologues, des assistants sociaux, des paramédicaux, etc. Tous les acteurs du territoire vont pâtir de ces fermetures, de l'école à l'aide sociale à l'enfance en passant par la protection judiciaire de la jeunesse et il serait utopique de penser que les libéraux, eux aussi surchargés, puissent compenser ce manque. Les personnels non médicaux accompagnés des représentants syndicaux du CH spécialisé de Montfavet auquel ils étaient rattachés avaient pourtant proposé un fonctionnement alternatif, avec le maintien et le renfort sur ces structures des professionnels infirmiers, psychologues, éducateurs et des assistants sociaux. Mais comme toujours, ils ne sont ni écoutés ni entendus. Alors, les équipes de soignants et soignantes se retrouvent aujourd'hui dans des services surchargés, plus éloignés de leurs domiciles et sans moyens supplémentaires pour accueillir les jeunes qui arrivent en nombre en augmentant pour la sécurité sociale les coûts de transports sanitaires, ou même pire, créant ainsi les patients de psychiatrie adulte de demain car dans l'impossibilité de poursuivre leurs prises en charge. Aussi, au regard de cette situation particulièrement inquiétante en Vaucluse, il souhaiterait connaître les mesures prévues par le Gouvernement pour que ces fermetures cessent et que le service public de la psychiatrie et la pédopsychiatrie ne soient plus les parents pauvres des politiques de santé.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Arnault](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2294

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2024](#), page 6211